



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealainmillet.fr/a-quand-le-Velo-v-dans-nos>

à quand le Velo'v dans nos banlieues ?

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 19 mars 2012

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Intervention sur la délibération décidant d'un avenant au contrat avec la société Decaux qui gère les Velo'v.

Monsieur le président, cher collègue,

J'espère que notre collègue Vesco acceptera une question qui ne vient pas de "nos amis les verts", mais de, je l'espère, "ses amis les rouges" [\[1\]](#)

Nous ne pouvons que nous féliciter des améliorations du service de mise à disposition de vélo en ville que représente cet avenant nr 4 qui confirme un succès qui a essaimé dans tant d'agglomérations. C'est ce que note un article de recherche en Sciences de l'Homme et Société intitulé "Les systèmes de vélos en libre-service expliquent-ils le retour du vélo en ville ?" produit par deux scientifiques du LET de Lyon 2 et du CERTU, Emmanuel Ravalet et Yves Bussiere

Ils soulignent que la généralisation des offres de vélos en libre service depuis 2005 dans de nombreuses ville françaises et européennes doit beaucoup à la réussite des Vélo'v lyonnais, qui ont participé à l'évolution de l'image et des pratiques du vélo en ville.

Si leur étude comparative entre Lyon et Lille qui n'a pas d'offre de type Velov montre qu'il existe aussi d'autres facteurs de développement du vélo en ville, elle révèle surtout une importance croissante des populations favorisées parmi les cyclistes urbains et une reconcentration de la pratique du vélo dans les zones denses. Les offres en libre-service s'inscrivent dans ces tendances et les favorisent aux dires de ces scientifiques.

Ce qui ne fait que renforcer les questions que plusieurs maires de la première couronne ne manquent pas de poser régulièrement, monsieur le président. A quand une extension géographique de l'offre Velo'v ?

Certes, il y a sans doute des questions à étudier, et donc des expériences à faire. Les enjeux de sécurité, de vandalisme doivent être étudiés attentivement. Mais l'expérience des transports publics et notamment des tramways montre que nos collectivités savent affirmer le droit au transport pour tous, y compris dans les zones dites difficiles.

Travailler à ce développement géographique serait une réponse politique pertinente à l'étude que je citais au début, une réponse aux pratiques urbaines de toute la population, de toutes ses composantes sociales.

Oui, à quand le Velo'v dans nos banlieues ?

[\[1\]](#) remarque en introduction car le rapporteur de cette délibération, Mr Vesco, a conclu sa présentation en annonçant être disponible pour les questions "de nos amis les verts", comme si seuls les verts pouvaient avoir des questions sur un tel sujet !